

12% des Français songent à acheter une PAC, 13% un Cesi

En janvier dernier, 12% des Français (contre 9% en février 2011) avaient le projet d'équiper leur résidence principale d'une pompe à chaleur (contre 79% n'en ayant pas le projet), 13% d'un CESI (contre 84% sans projet), 12% d'un SSC (85%), 7% d'une chaudière bois (91%), 9% d'un poêle à bois (80%) et 9% d'un insert bois (75%). C'est ce qui ressort d'une enquête Ifop pour Qualit'EnR. Par rapport à février 2011, la proportion de Français ayant l'intention de s'équiper progresse de 3% à la fois en CESI et en insert bois, de 4% en SSC, de 2% en chaudière bois et de 1% en poêle à bois. A l'heure actuelle, selon l'Ifop, 9% des Français disposent d'une PAC dans leur résidence principale, 16% d'un insert bois, 11% d'un poêle à bois, 3% d'un CESI ou d'un SSC et 2% d'une chaudière bois.

81% des personnes interrogées ont plutôt ou totalement confiance dans les PAC, les SSC et les inserts bois, 79% dans les chaudières bois, 76% dans les poêles à bois et 77% dans les CESI. Seulement 3 à 5% n'ont "pas du tout" confiance dans ces divers équipements. Qu'est-ce qui empêche le plus les Français d'installer chez eux des matériels EnR ? 32% répondent le prix d'achat, 18% le manque de place, 14% "le manque de rentabilité de l'investissement" et 8% la baisse des aides publiques. Autre enseignement de l'enquête : 85% disent que les EnR "permettent plutôt ou tout à fait de se sentir bien chez soi" (- 4% sur 2011) ; 78%, qu'elles permettent de faire des économies (- 3%). Par ailleurs, 73% déclarent qu'ils auraient "plus facilement" confiance en un installateur d'équipements énergétiques disposant d'un label ou d'une qualification ; 71%, en un installateur conseillé par un proche ; 69%, en un installateur qui présente des références de réalisations ; 47%, qui soit implanté à proximité. Au total, 61% des Français ont plutôt ou tout à fait confiance dans les installateurs de matériels énergétiques, soit une croissance de 9% sur 2011.

D'autre part, 84% pensent que la facture énergétique de leur logement va augmenter en 2012 et 2013, contre 80% en 2011, et ce alors que 32% jugent déjà leur facture actuelle très élevée. Et 58%, assez élevée. 58% également ajoutent que le coût des énergies a eu, depuis un an, "un impact important" sur leur intérêt pour les EnR, 35% qualifient cet impact d'assez important

La ventilation, axe majeur du nouveau label Effinergie+

Destiné à préfigurer la RT2020, le label Effinergie+, lancé récemment, " a pour vocation de relancer l'expérimentation et de faire émerger des nouveaux équipements et des nouvelles techniques", souligne-t-on au Collectif Effinergie. Le nouveau label doit permettre d'améliorer, notamment, la performance énergétique des bureaux climatisés et l'efficacité des systèmes de ventilation. Il veut élargir le périmètre de l'information sur les consommations d'énergie de la ventilation. Les débits de ventilation devront être mesurés à la livraison. L'étanchéité des réseaux devra être au minimum de classe B.

Effinergie+ impose un Bbio inférieur de 20% au Bbio max de la RT2012, ainsi qu'une réduction de consommation des cinq usages réglementaires (45 kWh/m²/an jusqu'à 2014, 40 après). Il impose également la mise en place de compteurs de consommation liée aux prises de courant, l'évaluation à la fois des consommations annuelles par usage, de la part de la consommation couverte par les EnR, et des émissions de gaz à effet de serre. Autre obligation : l'entretien et la maintenance des équipements. "Une attention particulière" devra aussi être accordée au confort acoustique, au confort d'été et à la qualité de l'air, insiste-t-on au Collectif Effinergie. < Notre souhait est que ce label soit une préfiguration d'un label d'Etat donnant lieu à des avantages fiscaux >, poursuit-on. Autre ambition : favoriser l'émergence de bâtiments à énergie positive par l'introduction de niveaux plus performants en termes de réduction des besoins en énergie. Le Collectif Effinergie compte lancer une expérimentation pilote pour "aider à la définition future de l'énergie positive". La labélisation Effinergie+ devrait commencer à être proposée aux maîtres d'ouvrage à partir de mars 2012.

EN BREF

- CEE. L'Ademe songe à étendre aux "distributeurs d'appareils consommant de l'énergie" l'obligation de certificats d'économie d'énergie, vient d'indiquer Virginie Schwarz, de l'Ademe.

- GAZ. Spécialiste de la réglementation de la mise en œuvre des appareils gaz, un Centre national d'expertise des professionnels de l'énergie gaz (CNPG) vient de naître. Ont déjà adhéré à cette association, notamment, plusieurs syndicats de la climatique, comme Uniclimate, la Capeb, la FFB et le Synasav. Le CNPG va participer, en particulier, à la refonte d'arrêtés de 1977 et de 1986.